



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Département des finances et de l'énergie
Departement für Finanzen und Energie

**Aux destinataires
de la procédure de consultation**

Questionnaire pour la consultation relative à la modification de la loi fiscale valaisanne en relation avec le Projet fiscal 17 cantonal (PF 17-VS)

A remplir en ligne jusqu'au 27 avril 2018

(Adresse : www.vs.ch « Procédures de consultation / Consultations cantonales en cours »)

Les avis exprimés seront accessibles sur le site internet de l'administration cantonale

Avis exprimé par :

Nom de l'organisme :

Personne de contact :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Date :

Questionnaire – modification de la loi fiscal en relation avec le Projet fiscal 17



Thème I: Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Question 1: Soutenez-vous le maintien d'un modèle d'imposition à 2 paliers, avec un taux d'impôt plus favorable pour les petites et moyennes entreprises ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 2 (si Oui à la question 1) : Êtes-vous d'accord avec la proposition des taux d'impôt sur les bénéfices (modèle à 2 paliers) ?

- 1^{er} palier : jusqu' à 150'000 francs Taux d'impôt effectif 12.66 % (inchangé)
- 2^e palier : dès 150'001 francs Taux d'impôt effectif 15.61 % (avant 21.56%)

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 3 Impôt minimum sur le chiffre d'affaires: Êtes-vous d'accord de supprimer l'impôt minimum sur le chiffre d'affaires ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....



Thème II: Impôt foncier des personnes morales

Question 1: Êtes-vous d'accord d'abroger par étape de l'impôt foncier des personnes morales les installations et les machines de production ainsi que des conduites d'électricité et de gaz ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 2: Êtes-vous d'accord d'augmenter le taux d'imposition communal de l'impôt foncier des personnes morales pour compenser les pertes fiscales liées à l'abolition de l'imposition des installations et des machines de production ainsi que des conduites d'électricité et de gaz ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....



Thème III: Mesures fiscales du PF 17-VS

Question 1: Patent box: Soutenez-vous l'introduction d'une imposition réduite de 90 % des bénéfices provenant des brevets et des droits comparables des personnes morales et des sociétés de personnes ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 2: Relèvement des déductions pour la recherche et le développement: Êtes-vous d'accord d'octroyer une déduction fiscale supplémentaire de 50% des dépenses de recherche et de développement (R&D) réalisées en Suisse ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 3: Impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts - NID: A ce stade d'avancement du PF 17, cette mesure n'est pas retenue, mais il se pourrait qu'elle soit introduite dans le message final du Conseil fédéral ou par le Parlement fédéral lors de l'adoption de la loi-cadre.

Dans ce cas, seriez-vous d'accord de **ne pas l'introduire** au niveau cantonal et communal ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....



Question 4: Limitation des déductions: Êtes-vous d'accord de limiter au maximum à 34% le cumul des allègements (Patent box, « super-déduction » R&D et amortissements des réserves latentes déclarées à la fin des régimes fiscaux) ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 5: Exonération fiscale : Soutenez-vous l'introduction d'une exonération fiscale totale durant les cinq premières années pour les entreprises innovantes issues des Hautes écoles (HES-SO et EPFL) ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....



Thème IV: Autres mesures de la révision

Question 1a: Imposition des dividendes : En vertu du projet fédéral, les cantons sont obligés d'imposer les rendements de participations qualifiées au minimum à 70%. Afin de permettre aux sociétés valaisannes à forte capitalisation de distribuer des dividendes, il est proposé d'imposer ces revenus à 50 % (actuellement 60%) pendant une période transitoire jusqu' à l'entrée en vigueur de la réforme.

Soutenez-vous cette mesure ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 1b: Imposition des dividendes : Si la mesure d'augmenter l'imposition des dividendes à 70 % n'était pas retenue par le Parlement fédéral, acceptez-vous tout de même d'imposer le revenu des participations qualifiées à 70 % ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 2: Primes d'assurances maladies et frais médicaux : Êtes-vous d'accord d'augmenter les déductions pour les primes et cotisations d'assurance vie, accidents et maladies, ainsi que pour les intérêts de capitaux d'épargne à 7'200 francs au lieu de 6'000 francs pour les couples mariés et à 3'600 francs au lieu de 3'000 francs pour les personnes seules et en même temps d'ajuster la franchise liée aux frais de maladie et de guérison de 2% à 5% ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....



Question 3: Impôt minimum sur le revenu des personnes physiques : Le Parlement valaisan a décidé d'augmenter l'impôt minimum sur le revenu des personnes physiques (actuellement à 10 francs). Quel montant jugez-vous approprié ?

50 francs

100 francs

Propositions / remarques:.....
.....
.....

Question 4: Augmentation de la déduction pour frais de garde des enfants par des tiers : Afin d'améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et familiale, il est prévu de porter la déduction pour les frais de garde des enfants par des tiers de 3'000 francs à 10'000 francs par enfant et par an. Êtes-vous d'accord avec cette augmentation ?

Oui

Non

Propositions / remarques:.....
.....
.....



Département des finances et de l'énergie
Departement für Finanzen und Energie

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Autres propositions et remarques:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....